

-B 10152 -
INAUGURATION

DU

MONUMENT ÉRIGÉ A LA MÉMOIRE

DE

J.-B. MASUI,

ancien Directeur Général
de l'Administration des Chemins de Fer, Postes et Télégraphes.

COMPTE RENDU.

Nd. 4658.

COMPTE RENDU.

Le 1^{er} mai 1867, à midi, a eu lieu l'inauguration de la statue de M. Masui, qui a été érigée au haut de l'escalier, dans le fond de la gare du Nord, à Bruxelles.

Ce monument est une œuvre de reconnaissance et un souvenir pieux élevé à la mémoire de son ancien Directeur Général, par le personnel de l'administration des chemins de fer, postes et télégraphes, qui en a fait tous les frais, au moyen d'une souscription volontaire, qui, en peu de jours, a réuni plus de 8,000 adhérents.

M. le Ministre des Travaux Publics, les membres de la famille de M. Masui et les notabilités des diverses administrations ressortissant au Département des Travaux Publics, étaient venus, par leur présence, rehausser l'éclat de la cérémonie, à laquelle assistaient un grand nombre de souscripteurs.

M. Fassiaux, Directeur Général actuel de l'administration et Président de la Commission instituée dans le but d'honorer la mémoire de M. Masui (1), a prononcé le discours suivant :

MESSIEURS,

Appelé par vos suffrages à prendre la parole dans cette imposante cérémonie, je vais m'efforcer d'être le fidèle interprète des sentiments auxquels nous avons obéi, lorsque nous résolûmes d'éle-

(1) La commission instituée au mois de décembre 1860 était composée comme suit :

Président : M. STRENS.

Membres : MM. BELPAIRE, DE MEREN, FASSIAUX, GENDEBIEN, GOBERT, HOCHSTEYN, JANSSENS, MONGENAST, PETITJEAN, ROBERT, THIMISTER, VANDENPEEREBOOM, VANDERSWEEP et VINCHENT.

Par suite du décès de MM. STRENS et ROBERT, la commission a choisi M. FASSIAUX pour président et s'est adjoint M. PAYEN.

ver un monument à la mémoire de l'homme éminent qui a présidé pendant si longtemps aux destinées de l'administration des chemins de fer, postes et télégraphes.

Certes, Messieurs, cette tâche eût été bien mieux remplie, si la mort, deux fois cruelle pour nous, avait respecté l'existence, également chère à nos cœurs, du président dont votre Commission avait d'abord fait choix.

Nul, en effet, n'était mieux doué que le regretté M. Strens, pour glorifier tout ce qui est grand, noble et bon.

Laissez-moi donc m'inspirer au souvenir des belles qualités qui le distinguaient, pour m'acquitter dignement du soin qu'il m'a légué comme un devoir pieux.

Je ne pourrais que répéter ce que des voix plus éloquentes que la mienne ont déjà dit dans d'autres circonstances, si j'entreprenais de raconter la vie entière de M. Masui.

Qu'il me soit donc permis de ne m'appesantir que sur la période pendant laquelle il a dirigé notre administration, et de ne m'attacher qu'aux grandes choses qui lui ont valu la haute estime, l'immense affection et la sincère reconnaissance du personnel qui a eu l'honneur de servir sous ses ordres.

C'est, en effet, dans les qualités qui révélaient son grand cœur plutôt qu'aux services, si nombreux et si importants cependant, qu'il a rendus à la chose publique, que nous devons chercher la raison de l'hommage que nous lui rendons aujourd'hui.

Nous dirons un jour, j'en prends ici l'engagement, comment, sous ce dernier rapport, M. Masui peut être comparé à Pierre Simons dont le nom est également impérissable dans les fastes de nos chemins de fer. Tous deux avaient la conscience de leur mission particulière, et l'on peut affirmer que si l'un fut un des fondateurs du railway national, au point de vue de la construction, l'autre peut revendiquer, à bon droit, l'honneur d'avoir accompli

une œuvre non moins difficile, en organisant l'exploitation et l'administration.

C'est en septembre 1838 que M. Masui fut appelé à prendre la direction des chemins de fer de l'État pour donner à son administration l'unité qui lui avait manqué jusqu'alors.

C'est en décembre 1860 que la mort le surprit au milieu d'une foule de travaux commencés, mais en laissant l'administration dans une situation dont elle pouvait s'enorgueillir.

Près d'un quart de siècle fut donc consacré par lui à l'organisation de l'exploitation et au parachèvement du chemin de fer, en même temps qu'il donnait ses soins à partir de 1850 à l'administration des postes devenue l'associée naturelle, presque la sœur, des chemins de fer et à celle des télégraphes où tout était à faire.

Aussi que de choses créées, que de luttes soutenues, que d'impossibilités réalisées pendant cet espace de temps!

Au premier aspect, cela confond l'imagination, et l'on se demande comment il a été possible à un seul homme, quelles que fussent d'ailleurs ses facultés, d'accomplir de tels travaux et de résister à de telles fatigues.

C'est que M. Masui avait compris sa mission en homme qui considérait le chemin de fer comme la grande œuvre du siècle et comme le plus puissant instrument de civilisation qui eût jamais existé.

Semblable à ces architectes dont les sublimes travaux attestent les grandes époques, il voulut en faire un monument digne de son pays. Bien plus, élevant sa pensée jusqu'à celle du grand Monarque qui fut le véritable promoteur des chemins de fer belges, il ambitionna la gloire de faire du railway national un modèle à suivre par tous les pays que notre jeune nationalité avait devancés dans cette immense voie de progrès.

Vous savez, Messieurs, si cette gloire nous est acquise et si le

chemin de fer peut revendiquer sa part dans l'estime et la considération dont la Belgique jouit à l'étranger !

On conçoit que, placé à une telle hauteur de vues, animé d'un pareil feu sacré, notre Directeur Général ne pouvait manquer d'inspirer à son personnel le sentiment de la grandeur du but à atteindre.

Aussi nous sentîmes-nous, dès son début, relevés à nos propres yeux et remplis d'une profonde estime pour le chef qui comprenait si bien notre belle et noble mission.

Jusque-là, cependant, son génie seul nous imposait.

Mais, lorsqu'après l'avoir vu à l'œuvre comme homme d'un talent extraordinaire et d'une prodigieuse activité, nous découvrîmes les trésors de son cœur, notre dévouement lui fut acquis jusqu'au fanatisme et ce sentiment gagna tous ceux qui plus tard vinrent grossir nos rangs.

Comme le chef de cette armée en campagne à laquelle il aimait à comparer l'administration telle qu'elle était constituée alors, M. Masui se vit, à partir de ce moment, entouré d'une affection et d'un dévouement à toute épreuve.

Il nous aurait conduits au bout du monde, s'il avait fallu y aller pour conquérir la position à laquelle il avait résolu d'élever notre administration.

C'est que, Messieurs, il administrait avec le cœur autant qu'avec la tête et qu'il savait qu'il n'y a pas de dévouement sans attachement.

C'est que jamais une injustice ne fut commise avec son assentiment et que jamais non plus un fonctionnaire ou employé malheureux ne le sollicita vainement.

C'est que toujours, enfin, il a observé cette grande maxime

qu'en bonne administration, les succès doivent être considérés comme obtenus avec le concours de tous.

Ainsi, Messieurs, partout et toujours on voit en M. Masui un grand administrateur, un grand citoyen et surtout un véritable homme de cœur.

C'est dire assez que nous ne pouvions l'élever trop haut dans notre estime.

S'il fallait d'autres preuves de son immense mérite, je les trouverais dans la présence ici de M. le Ministre des Travaux publics dont le témoignage a d'autant plus de valeur qu'il a pu, pendant plus longtemps qu'aucun de ses prédécesseurs, apprécier combien était difficile et importante la tâche confiée à M. Masui.

Je les trouverais encore dans la grande renommée dont il jouissait à l'étranger.

Je les trouverais, enfin, dans l'estime toute particulière que lui témoignait l'illustre fondateur de notre dynastie et dans les regrets si noblement exprimés par son auguste successeur dans une séance du Sénat où il prononça les paroles suivantes, que je recueille comme de véritables lettres de noblesse pour l'homme dont nous glorifions la mémoire :

« Puisque j'ai la parole sur le Budget des Travaux publics »
» (disait S. M. Léopold II, alors Duc de Brabant, dans cette »
» séance mémorable pour nous), je ne terminerai pas sans »
» m'associer aux sentiments éveillés par la mort de l'éminent »
» fonctionnaire que le département vient de perdre.

» Puissent les rares qualités de ce bon M. Masui servir »
» d'exemple à ses successeurs. L'excellente direction qu'il a »
» su imprimer à nos chemins de fer, postes et télégraphes, »
» durera, j'espère, autant que nos regrets. »

Inclinons-nous, Messieurs, devant ce magnifique éloge.

Soyons fiers, en découvrant cette statue qui honore le personnel autant que l'homme dont elle reproduit les traits, d'être en communauté de sentiments avec un Prince déjà si grand, et prouvons qu'au moins nous avons hérité des vertus patriotiques de M. Masui, en répétant le cri vraiment national de :

Vive le Roi!

Ces derniers mots sont répétés avec enthousiasme par toute l'assistance et d'unanimes applaudissements saluent l'œuvre magistrale due au ciseau du statuaire Fraikin.

A ce moment un des souscripteurs, se faisant l'organe de la pensée qui anime les ouvriers comme tous ceux qui se sont trouvés sous les ordres de M. Masui, rappelle, par quelques paroles chaleureuses, les sentiments d'affection qu'ils conservent à leur ancien Directeur Général.

La statue en marbre blanc représente M. Masui en uniforme. Il est appuyé sur une locomotive, emblème du chemin de fer; à ses pieds se trouve le cornet qui symbolise la poste, et sur le côté, se trouvent les attributs du télégraphe, figurés par un cadran alphabétique.

Le piédestal porte l'inscription suivante :

LE PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION
DES CHEMINS DE FER, POSTES ET TÉLÉGRAPHES,
A SON DIRECTEUR GÉNÉRAL

M A S U I.

—
1860
—